

HORS-SÉRIE

# DIJON

# MAG

# 330  
12.2019

PETITE ENFANCE, ENFANCE

## Tous différents, tous accueillis

[WWW.DIJON.FR](http://WWW.DIJON.FR)



# À L'ÉCOLE ET EN SOCIÉTÉ, L'INCLUSION EST UNE PRIORITÉ

Tous les enfants sont différents, mais chacun peut accéder à la connaissance et à la vie en société quels que soient sa personnalité, ses atouts et ses handicaps éventuels. À Dijon, assurer l'égalité des chances en matière d'éducation est une volonté affirmée. Que l'on soit fille, garçon, malvoyant, malentendant, dyslexique, ou surdoué, les accueils de loisirs, les structures petite enfance ou les écoles maternelles et élémentaires ouvrent leurs portes pour donner les mêmes chances à tous. C'est le principe de l'inclusion. Si l'Éducation nationale est chargée de la bonne intégration de tous les enfants pendant le temps scolaire, la ville de Dijon, en tant qu'organisatrice du temps périscolaire\*, extrascolaire\* et de la restauration, est le premier partenaire du dispositif.



## \*Périscolaire ? Extrascolaire ? Quelle différence ?

Le temps périscolaire est une période en dehors des horaires de classe, lorsqu'il y a école dans la journée.

Le temps extrascolaire désigne le temps des vacances scolaires ou des journées sans classe.

**DIJON MAG - HORS-SÉRIE DU N° 330 DÉCEMBRE 2019.** Directeur de publication : François Rebsamen - Directeurs de la rédaction : Isabelle Elzière, Marc Farré - Directrice adjointe : Chrystel Skowron - Rédactrice en chef : Aude Moulin - Secrétaire de rédaction : Camille Soligo - Rédactrice : Nadège Hubert - Conception et réalisation : tempsRéel - Crédits photos : ville de Dijon, Vincent Arbelet - Impression : Léonce Deprez - Distribution : Adrexo - Tiré à 92 000 exemplaires - N° d'impression : 70779 - Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2019



## COMMENT LA VILLE ACCUEILLE-T-ELLE LES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP ?

La ville de Dijon prend en charge les enfants en situation de handicap dès le plus jeune âge. Ses structures sont accessibles à tous et le personnel est en mesure de s'adapter à chaque situation.

Au-delà du handicap, la collectivité souhaite transmettre la notion d'acceptation de l'autre. Elle met en place des réunions d'information à destination des familles, propose des jeux pour sensibiliser les enfants à la différence (linguistique, culturelle, ...) et forme son personnel pour qu'il soit en mesure d'intégrer tous les enfants. L'interaction avec les familles et les autres acteurs de la chaîne éducative est l'une des garanties d'une adaptation réussie.

---

### Article 23 de la Convention relative aux droits de l'enfant

« L'enfant handicapé a le droit de bénéficier de soins spéciaux ainsi que d'une éducation et d'une formation appropriées pour lui permettre de mener une vie pleine et décente, dans la dignité, et pour parvenir au degré d'autonomie et d'intégration sociale le plus élevé possible. »

---

« *Tout le monde est un génie. Mais si on juge un poisson sur sa capacité à grimper à un arbre, il passera sa vie à croire qu'il est stupide.* »

Albert Einstein

---

## SOMMAIRE



### DE 0 À 3 ANS

ACCUEILLIR  
LE HANDICAP  
**P 4-7**

ENTRER EN  
RELATION AVEC  
LES AUTRES  
**P 8-9**



### + DE 3 ANS

PRISE EN CHARGE  
DU HANDICAP  
**P 10-13**

ACCEPTER TOUTES  
LES DIFFÉRENCES  
**P 14-15**



0-3  
ANS

## ACCUEILLIR LE HANDICAP

Pour que les petits Dijonnais âgés de trois ans et moins, sans exception, puissent accéder aux structures de la ville de la même façon, tous les multi-accueils sont aujourd'hui en capacité de prendre en charge des enfants porteurs de handicap. Une détection de chaque trouble dès le plus jeune âge permet d'adopter la meilleure organisation possible. Encadrés par un personnel formé et bienveillant, les enfants évoluent ensemble dans des rythmes adaptés, entre temps de repas et de jeux.

## CHACUN SON RYTHME DANS LES MULTI-ACCUEILS

Le multi-accueil Delaunay accueille soixante enfants, dont des enfants en situation de handicap. Bien qu'il soit difficile de poser un diagnostic précis pour les petits âgés de 0 à 3 ans, une détection précoce de chaque handicap permet d'accompagner au mieux l'enfant et sa famille.

En amont de leur entrée au multi-accueil, les parents sont reçus par le médecin de la structure afin d'établir un Protocole d'accueil individualisé (PAI) et de prendre en compte les besoins et spécificités de chacun, notamment les visites d'un professionnel de santé. Pour être accompagnés au mieux, les enfants sont répartis dans les sections correspondant à leur développement alors que les autres rejoignent la section adaptée à leur âge.

Les enfants porteurs de handicap participent à l'ensemble des activités proposées à leur rythme. Si on ne parle pas officiellement de « référent », c'est la même personne qui s'occupe d'eux tout au long de la journée pour garantir la continuité des soins, suivre leurs habitudes de vie et faciliter l'information auprès des parents. Le moment des repas, à midi et au goûter, demande une vigilance particulière et un temps plus long pour ne pas brusquer les enfants. Les parents fournissent le repas comme cela se fait pour ceux qui souffrent d'allergies alimentaires par exemple. Les déjeuners et les goûters sont partagés par tous au même moment. Les plus fragiles bénéficient d'un espace légèrement isolé à l'écart pour leur garantir le calme et la sécurité nécessaires.

---

### *Une formation adaptée*

Au-delà de leur formation initiale dans le domaine de la petite enfance (éducatrice de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture...), la moitié du personnel du multi-accueil Delaunay a suivi deux jours de formation supplémentaires consacrés aux situations de handicap. Programmées par la ville, ces journées ont pour objectif de familiariser les équipes avec le handicap : pas seulement de façon théorique mais en travaillant aussi la relation aux parents et en s'appuyant sur des situations concrètes.

---



## LAURA,

30 ANS, ÉDUCATRICE  
DE JEUNES ENFANTS  
AU MULTI-ACCUEIL  
DELAUNAY

*« Jour après jour, nous apprenons à connaître l'enfant, à déceler ses capacités et ses difficultés. Nous suivons chacun avec attention, même si l'observation peut être renforcée pour les enfants en situation de handicap. Devant les gestes du quotidien, ordinaires pour les uns, mais porteurs de progrès pour d'autres, nous ressentons une joie simple de les voir avancer. »*

## GUILLAUME

A INSCRIT CANDICE, SA FILLE  
DE 2 ANS, ATTEINTE  
D'UNE MALADIE GÉNÉTIQUE  
AU MULTI-ACCUEIL DELAUNAY

*« Au début, nous avions peur que Candice ne soit pas acceptée. Quand on a su qu'elle avait obtenu une place, j'ai appréhendé que le personnel ne puisse pas gérer les besoins de notre fille en plus de sa charge de travail mais j'ai très vite vu qu'elle bénéficiait d'un suivi permanent. Il y a une bonne articulation entre les équipes et les intervenants extérieurs qui viennent pour acte médical. Avec la garde collective, elle profite de la présence d'autres enfants contribuant à son développement et à son éveil. Sa place au multi-accueil nous permet aussi d'avoir une vie professionnelle et de famille le plus proche possible de la "normale". »*



## Des multi-accueils prêts à intégrer tous les enfants

La gestion quotidienne d'un handicap peut s'avérer lourde pour les familles. Bénéficier d'une prise en charge pour son enfant au plus près de chez soi, c'est un confort qui change la vie. C'est pourquoi tous les multi-accueils de la ville sont susceptibles d'accueillir des enfants en situation de handicap. Prenez contact avec la structure la plus proche de chez vous pour plus de renseignements.

### **Balzac**

25, rue Balzac  
03 80 48 80 25

### **Bourroches**

71bis, rue de la Corvée  
03 80 41 95 70

### **Calypso Arsenal**

22, rue Nelson Mandela  
03 80 29 20 10

### **Calypso Valmy**

26, rue Françoise Giroud  
Parc Valmy  
03 80 78 73 42

### **Centre-ville**

9, rue des Forges  
03 80 63 99 93

### **Colombière**

(micro-crèche)  
34, cours du Parc  
06 79 05 38 31

### **Darius Milhaud**

2, allée Darius Milhaud  
03 80 56 84 15

### **Delaunay**

11-13, rue Robert Delaunay  
03 80 71 35 22

### **Fontaine d'Ouche**

(halte-garderie)  
1, allée du Roussillon  
03 80 48 84 89

### **Fontaine d'Ouche**

2, allée Docteur Huot  
03 80 48 85 65

### **Grésilles**

2, rue Castelnau  
03 80 71 55 04

### **Jean Jaurès**

33 A et C, avenue Jean-Jaurès  
03 80 59 11 74

### **Junot**

8, rue du 27<sup>e</sup> régiment  
d'infanterie  
03 80 10 30 31

### **Maison des fées**

rue Christiane Perceret  
03 80 71 01 52

### **Mansart**

17, boulevard Mansart  
03 80 65 32 34

### **Montchapet**

12, rue de Jouvence  
03 80 74 08 56

### **Petits chaperons rouges**

Heudelet, 15 ter,  
rue du 26<sup>e</sup> Dragon  
03 45 60 01 70

### **Petit Cîteaux**

5, rue Louis Jouvét  
03 80 30 43 24

### **Pouponnière**

4, allée Felix Poussineau  
Talent  
03 80 33 20 61

### **Princes de Condé**

15, rue des Princes de Condé  
09 80 33 96 15

### **Roosevelt**

14, rue Franklin Delano  
Roosevelt  
09 84 18 21 37

### **Tarnier**

4, rue du Morey-Saint-Denis  
03 80 54 00 56

### **Tempo**

21, rue Maurice Ravel  
03 80 10 48 52

### **Tivoli**

30, rue de Tivoli  
03 80 48 84 34

### **Verrière enchantée**

8, rue Févret  
03 80 40 47 47

### **Voltaire**

23, rue Alfred de Musset  
03 80 66 63 85



0-3  
ANS

## ENTRER EN RELATION AVEC LES AUTRES

Accepter l'autre ne se limite pas à changer de regard sur le handicap. Dans les multi-accueils de la ville, les enfants apprennent à voir au-delà des différences et à entrer en communication les uns avec les autres. À travers les activités proposées, ils s'initient également aux cultures du monde.



## SE FAMILIARISER AVEC LA DIFFÉRENCE DE LANGUES

Chaque semaine, Karolina, une étudiante américano-tchèque née dans l'Illinois, se rend au multi-accueil Mansart. Une fois passée les portes, elle ne parle plus qu'en anglais. « *Immerger les enfants dans une langue étrangère, même temporairement, facilitera leur apprentissage* », précise Sylvie Verquere, directrice de l'association Amis'Mots, qui collabore avec la ville pour cette action. Pendant 20 à 30 minutes, la jeune femme s'exprime en anglais pour guider les enfants dans des jeux autour de marionnettes ou à travers le chant. Par groupe de cinq ou six, la trentaine de bambins se laisse embarquer par les histoires que leur raconte l'animatrice. « *Les tout-petits sont captivés par les illustrations du livre et ils écoutent même s'ils ne comprennent pas les mots.* »

Parfois plus distraits, les enfants jouent avec des peluches et d'autres objets. Karolina en profite alors pour leur montrer les notions de taille ou les couleurs. Toujours accompagnée par un membre du personnel du multi-accueil, l'anglophone les encourage avec douceur et bienveillance. « *Très jeunes, ils absorbent déjà des choses et nous surprennent en fin d'année à dire "hello" et "good bye"* », raconte Sylvie Verquere. Langue à vocation universelle par excellence, l'anglais tisse de nouveaux liens et complète l'apprentissage du français qui se pratique, lui, au quotidien.

### Ouvrir ses horizons

#### La musique, langage universel

Au multi-accueil Balzac, de nombreuses nationalités se côtoient. Lors d'ateliers sur le thème de la musique, parents et enfants ont appris à se connaître et à partager leurs cultures. Chaque semaine, de novembre à mars, une intervenante du conservatoire a proposé aux enfants des séances de découverte musicale. Très vite, les parents ont été invités à participer et faire découvrir les comptines ou chansons de leur pays d'origine. Ce projet a abouti à la création d'un CD. Cette année, l'équipe mène une action autour du livre.

#### La communication non verbale dans les crèches

Le multi-accueil Montchapet pratique la communication gestuelle avec les enfants. L'équipe a reçu une formation pour appréhender des gestes familiers, toujours associés à la parole, issus de la Langue des signes française. Cette communication non verbale met en gestes le mot clé de la phrase tel que « maman », « papa », « gâteau », « avoir mal », « jouer », « triste » etc. Elle facilite la compréhension de l'enfant et, s'il s'en empare, elle l'aide à exprimer ses besoins et ses ressentis. Les frustrations sont ainsi limitées, les émotions et besoins du quotidien mieux compris par l'adulte.



**+3  
ANS**

## **PRISE EN CHARGE DU HANDICAP**

À l'école maternelle ou élémentaire, les familles dijonnaises ayant un enfant en situation de handicap peuvent s'appuyer sur des dispositifs imaginés pour faciliter l'apprentissage de leur enfant. Les réponses sont adaptées aux différents handicaps et les moyens de sensibilisation sont mis en œuvre en fonction de l'âge du public concerné.

# LA VILLE AUX CÔTÉS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

L'Éducation nationale est chargée de l'accueil des enfants pendant le temps scolaire. Mais la ville de Dijon intervient également pour que les enfants bénéficient de conditions de travail adaptées pendant la classe : réalisation des travaux d'accessibilité des groupes scolaires, aménagement et mise à disposition de mobilier scolaire adapté.

Cette année, grâce aux efforts conjoints de l'Éducation nationale, de la ville et des partenaires médico-sociaux, deux nouvelles classes ont vu le jour :

- l'une depuis septembre 2019 pour des enfants présentant des troubles autistiques à l'école élémentaire Trémouille, en lien avec le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Acodège).
- la seconde depuis le dernier trimestre 2019 pour ceux présentant un déficit cognitif à l'école élémentaire Drapeau en lien avec l'Institut médico-éducatif Sainte-Anne (Acodège).

Ces classes viennent s'ajouter aux 11 autres Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) existant dans les écoles dijonnaises, ainsi qu'aux dispositifs d'accueil d'enfants en situation de handicap dans toutes les écoles. L'enfant peut intégrer une Ulis en plus d'une classe ordinaire dont il pourra ainsi s'extraire quand il n'arrive pas à suivre. Dans chaque Ulis, dont l'effectif est de douze enfants au maximum, un enseignant prend alors le relais, soutenu par un Accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH) ou un Aide à la vie scolaire (AVS).

## Un accompagnement individualisé

Les élèves qui ont besoin d'un accompagnement individualisé pendant les heures de cours doivent également être pris en charge pendant les temps périscolaires et extrascolaires. La ville s'engage à faciliter l'accès de tous aux mêmes services. Elle organise donc l'accueil\* régulier d'enfants porteurs de handicaps pendant la pause méridienne, mais également le matin, pendant le temps d'activité périscolaire, le soir, ou encore pendant les temps extrascolaires (mercredis et vacances). Après évaluation de la situation des familles, les enfants peuvent être suivis pour les gestes de la vie quotidienne ou l'intégration aux activités de groupe. Des échanges avec les familles, les enseignants et les professionnels médico-sociaux sont nécessaires pour affiner l'accueil et adapter les pratiques professionnelles. Des formations sont régulièrement organisées.

### **Maison départementale des personnes handicapées de Côte-d'Or**

**1, rue Joseph Tissot**

**Mdph21.fr**

*\*Ces accompagnements sont mis en place avec le soutien financier de la Caisse d'allocations familiales de Côte-d'Or.*

## Les Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis) et classes externalisées de Dijon

Les classes Ulis, destinées à accueillir des enfants en situation de handicap, dépendent de l'Éducation nationale tandis que les classes externalisées relèvent des Instituts médico-sociaux. Dijon accueille environ 150 élèves dans les 12 Ulis des écoles élémentaires de la ville.

### École maternelle

#### Colombière

8, avenue Greuze

03 80 68 28 59

Troubles des fonctions motrices

### Écoles élémentaires

#### Alain Millot

40, rue de la Charmette

03 80 71 30 73

Troubles des fonctions cognitives

#### Anjou

83, avenue du lac

03 80 43 28 08

Troubles des fonctions cognitives

#### Champs Perdrix

3, rue du Morvan

03 80 43 28 25

Troubles des fonctions cognitives

#### Chevreul

6, rue Joseph Milsand

03 80 68 28 58

Troubles des fonctions motrices

#### Colette

16, rue du Tire Pesseau

03 80 43 38 03

Troubles complexes du langage

#### Darcy-Mauchausse

10, rue du Docteur Chaussier

03 80 30 2139

Troubles des fonctions cognitives

#### Drapeau

69, avenue du Drapeau

03 80 71 14 92

Troubles des fonctions cognitives

#### Eiffel

177, avenue Gustave Eiffel

03 80 41 15 06

Troubles des fonctions auditives

#### Maladière

8, rue de La Fontaine

03 80 71 14 27

Troubles des fonctions cognitives

#### Montmuzard

8, allée Claude Guyot

03 80 71 53 71

Troubles complexes du langage

#### Paulette Lévy

3, rue Docteur Tarnier

03 80 41 25 41

Troubles des fonctions cognitives

#### York

41, rue d'York

03 80 71 37 80

Troubles des fonctions cognitives

### Classes externalisées

#### Trémouille

18, boulevard de la Trémouille

03 80 73 18 35

Unité d'enseignements  
élémentaires autisme

#### Valendons

1, rue Eugène Bataillon

03 80 43 04 09

Classe externalisée de l'IME  
des Ecayennes

# LES ACCUEILS DE LOISIRS MUNICIPAUX SENSIBILISÉS

Jouer au basket fauteuil, faire un ballon prisonnier avec un bras bloqué pour simuler une hémiplegie, réaliser un parcours les yeux bandés en se laissant guider par un camarade... Pour mieux comprendre le handicap, les jeunes Dijonnais participent à des ateliers variés conduits par le Comité départemental handisport de Côte-d'Or.

Entre janvier et avril 2019, les accueils de loisirs Voltaire, Mansart et Petites Roches ont sensibilisé les enfants pendant les temps périscolaires et extrascolaires. « *C'est une façon de montrer aux enfants ce que vivent leurs camarades en situation de handicap. Que c'est loin d'être drôle et qu'il est important de les intégrer au mieux* », précise Jordan Gaudiller, chargé de mission au comité.

Les élèves ont aussi pu découvrir les conséquences de certains handicaps invisibles. Dyslexie ou dysgraphie ont été simulés avec des exercices de lecture où les lettres sont inversées dans les mots par exemple ou encore en dessinant avec un bras entravé. Habitué à travailler avec les enfants, le Comité départemental handisport 21 organise également chaque année en juin un challenge amical avec les Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) des écoles Alix de Providence, Colombière et Chevreur notamment.



**DOMINIQUE BERTUCAT,**  
PRÉSIDENTE  
DE L'ASSOCIATION LES YEUX  
EN PROMENADE

« *Chaque semaine de septembre à juin, je me rends dans les accueils de loisirs de la ville pour sensibiliser les enfants au handicap visuel. À travers quatre ateliers de 45 minutes, pendant la pause méridienne, je leur fais découvrir le braille, la reconnaissance de la monnaie ou encore les outils adaptés à la non voyance comme la mienne. Je propose aux CM1 et CM2 d'apprendre à se diriger et à guider l'autre avec un bandeau sur les yeux.* »

**Maison des associations**  
2, rue des Corroyeurs  
lesyeuxenpromenade.fr

**MARIE-JOSÉ BOUTILLON**  
PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION  
POUR L'INSERTION SOCIALE  
ET PROFESSIONNELLE DES  
PERSONNES HANDICAPÉES

« *Des bénévoles et des salariés de l'association interviennent dans les accueils de loisirs maternels de Fontaine d'Ouche pour que les enfants comprennent mieux le handicap, portent un regard différent dessus et fassent bouger les représentations. Ça passe par des jeux ou des livres. Nous menons chaque fois quatre ateliers de 45 minutes sur les temps d'activité périscolaire avec une petite dizaine d'enfants. En début d'année, nous continuerons dans les quartiers Bourroches et République.* »

**LADAPT**  
3, avenue Jean Bertin  
ladapt.net



+3  
ANS

## ACCEPTER TOUTES LES DIFFÉRENCES

Dès le plus jeune âge, les enfants sont encouragés à accepter la diversité. Quels que soient le genre, l'origine ou la classe sociale, l'école apprend l'égalité.

## PAS UNE, MAIS DES DIFFÉRENCES

À l'école ou sur les temps de loisirs, les petits Dijonnais sont sensibilisés à toutes les différences. Des ateliers sont mis en place pour les éveiller à d'autres cultures ou à l'égalité filles-garçons. Ainsi, à l'accueil de loisirs Balzac, les enfants ont rencontré des étudiants anglais et roumains pour échanger avec eux sur leur pays d'origine. Des activités manuelles et sportives ont permis de s'initier aux cultures du Japon et du Canada.

Observer les stéréotypes dans la publicité, prendre conscience que l'on peut aimer le foot si l'on est une fille ou vouloir faire de la danse si l'on est un garçon, telles sont certaines des activités imaginées par le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles pour parler d'égalité filles-garçons. En lien avec le service éducation de la ville de Dijon, l'association a conçu des activités que les enseignants peuvent mettre en place dans les écoles élémentaires. D'ici la fin de l'année, l'association rencontrera les enfants des écoles Alsace, Anjou, Petites Roches et Valendons.

### Pour les adultes, des solutions pour l'insertion



Les multi-accueils facilitent aussi la vie des parents actifs et peuvent lever des barrières dans les démarches d'insertion sociale ou professionnelle. Trois structures de la ville de Dijon candidatent pour obtenir le label « Crèches à vocation d'insertion professionnelle ». Cette reconnaissance ne modifierait en rien leur fonctionnement mais offrirait, grâce à un financement de la CAF, un mode de garde aux jeunes parents dont la situation professionnelle ou sociale tend à se modifier. Ainsi, l'enfant d'un demandeur d'emploi longue durée ou d'une personne intégrant une formation pourrait obtenir une place dans l'un des multi-accueils labellisés. 10 % des effectifs des trois structures seraient dédiés ainsi à ce dispositif. Le mode de garde ne serait plus un frein à l'insertion de parents en mal de solutions. La ville s'engagera en signant avec eux un contrat garantissant cette place en multi-accueil pour une durée de six mois renouvelable jusqu'à l'entrée de l'enfant à l'école.

